



Le Burkina Faso abandonne le coton transgénique

Quand Monsanto ne comprend plus

Par [Maurice Oudet](#)

Mondialisation.ca, 13 février 2016

afriquesenlutte.org

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Biotechnologie et OGM](#)

Photo : Antoine Doyen - Flickr cc

Voici une nouvelle de grande portée. D'abord pour le Burkina Faso et ses producteurs de coton, qui seront à nouveau maître de leur semence. Mais aussi pour le monde entier.

Car le coton Bt burkinabè n'a pas répondu aux espoirs que l'on mettait en lui. Monsanto a introduit le « gène Bt » dans des semences burkinabè, en pensant que cela n'allait pas affecter la qualité du coton produit. Mais le coton burkinabè, apprécié entre autres par la longueur de ses fibres, est devenu un coton tout ordinaire, sans intérêt et sans débouché commercial. Et Monsanto ne comprend plus rien. Leur fameux principe (dit « principe d'équivalence en substance » voir la note en bas de page) disait qu'en ajoutant seulement un gène, on ne change pas le produit, et qu'il n'y a pas besoin de s'inquiéter. Si Monsanto ne comprend pas... nous, nous comprenons que nous avons raison de nous inquiéter, comme l'avait montré le docteur Arpad Pusztai en étudiant les effets produits sur des rats par la consommation de pommes de terre transgéniques (« Le monde selon Monsanto » de Marie-Monique Robin, page 195 et suivantes).

Ci-dessous la traduction de l'article de GeneWatch « Burkina Faso abandons GM Bt cotton », publié le 28 janvier 2016. Traduction en français publiée par Les Amis de la terre le 29 janvier.

Le Burkina Faso a décidé d'abandonner le coton Bt transgénique, ce qui pourrait fortement influencer l'avenir des cultures GM en Afrique de l'Ouest. Le pays a en effet commencé à éliminer complètement le coton transgénique, en invoquant la qualité inférieure des fibres de coton, obtenus avec ces cultivars GM. L'historique de cet échec majeur est documenté dans un rapport rédigé par Brian Dowd-Urbe, professeur assistant au Département d'études internationales de l'Université de San Francisco et Matthew A. Schnurr, professeur assistant au Département des études internationales sur le développement de l'Université de Dalhousie. Le rapport a été rendu public par le journal African Affairs qui est édité par Oxford University Press. Ce rapport retrace le déclin rapide du coton au Burkina Faso, après que le coton GM y ait été introduit. A l'époque, le coton burkinabè était réputé pour sa qualité supérieure et résultait d'un programme de sélection non GM couronné de succès, lancé par le gouvernement français et s'étendant sur 70 années.

Le principal objectif du programme de sélection était de créer des cultivars qui soient bien adaptés aux conditions de culture de l'Afrique de l'Ouest et qui présentent les caractéristiques désirées pour une qualité supérieure, comme un taux élevé lors de l'égrenage (pourcentage des fibres de coton recherchés par unité de poids de coton livré à l'usine) et des fibres longs.

Le coton GM Bt a précipité la baisse de la qualité

Lorsque le Burkina Faso a commencé à cultiver du coton Bt dans des essais en plein champ, les responsables étaient satisfaits de la qualité du coton, peut-on lire dans le rapport. Les qualités pour lesquelles le coton burkinabè était célèbre étaient maintenues.

Le coton Bt fut commercialisé au Burkina en 2009. Cependant, lors de la première année de commercialisation, les responsables burkinabè remarquèrent une baisse dans la longueur des fibres et le taux de fibres. Les employés de Monsanto mirent cela sur le compte du stress hydrique et d'autres problèmes météorologiques. Pourtant, le problème de la qualité persista, et lors de la saison 2014/2015, les deux tiers de la production nationale étaient classés comme étant de qualité inférieure et de longueur moyenne, un seul tiers conservant son classement comme fibre de longueur moyenne à grande. Le taux de fibres se situait bien en dessous des 42% obtenus par les cultivars non-OGM.

Les auteurs de ce nouveau rapport concluent que la diminution de la longueur des fibres « a sapé la réputation du coton burkinabè et lui a fait perdre de sa valeur sur les marchés internationaux. Si l'on ajoute à cela la baisse de la quantité globale de fibres due à un taux de fibres plus faible, ces caractéristiques d'une qualité inférieure des cultivars GM ont compromis la position économique des compagnies cotonnières burkinabè. »

L'expérience du Burkina Faso montre clairement qu'en se focalisant sur les rendements, on passe à côté de facteurs essentiels pour le succès de la plante. Le rendement au Burkina était élevé. Lors des dernières périodes de culture, il fut produit plus de 700 000 tonnes de coton, alors que le voisin malien n'en produisait que 500 000. Pourtant, en l'espace de quelques mois, l'ensemble de la production malienne fut vendu sur le marché international, alors que la plus grande partie de la production burkinabè attendait toujours preneur. Un responsable de haut rang déplorait cette situation : « À quoi cela sert-il d'être le premier producteur, si on ne peut pas vendre notre coton ? »

Effets inattendus de la manipulation génétique

L'historique du déclin du coton burkinabè renvoie à un problème inhérent au processus de la manipulation génétique, ce que l'on appelle les effets pléiotropiques : les gènes introduits influencent des gènes qui apparemment ne semblent pas leur être liés.

En théorie, comme le note le rapport, l'introduction du gène Bt dans le germoplasme du coton burkinabè devrait produire des récoltes identiques à celles des lignées parentales avec toutes leurs caractéristiques, à part le fait que le trait inséré confère à cette plante la résistance aux insectes. Mais en réalité, l'introduction du trait Bt dans la variété locale de coton a interféré avec certaines de ses caractéristiques les plus importantes. Les scientifiques de Monsanto « ne savent pas comment expliquer précisément les mécanismes à la source de ces problèmes ».

Les compagnies cotonnières perdent patience avec Monsanto

Monsanto essaye toujours de trouver une solution à ce problème, y compris en croisant ses variétés Bt avec un nouveau cultivar local. Entre temps, les compagnies cotonnières burkinabè ont perdu patience et repris les choses en main. Dowd-Urbe et Schnurr expliquent dans leur rapport : « Frustrées face à l'incapacité de Monsanto de déterminer les causes de la baisse de qualité et d'y remédier, les compagnies ont établi un calendrier pour abandonner le coton Bt et pour revenir aux cultivars burkinabè ».

Les compagnies prévoient de réduire la quantité de semences de coton Bt commercialisées, de 53 % en 2015/2016 à 30% en 2016/2017, avec comme objectif d'atteindre un retour complet au coton non-OGM à temps pour la saison 2017/2018. Elles réclament aussi 280 millions de dollars de compensation à Monsanto, en contre partie des pertes dues à la baisse de qualité depuis 2010.

L'Afrique va-t-elle se détourner des OGM ?

Dowd-Urbe et Schnurr concluent que l'abandon par le Burkina Faso du coton GM pourrait bloquer, voire même mettre fin à certaines négociations menées pour adopter le coton GM par d'autres pays africains qui ont les mêmes inquiétudes quant à la qualité du coton.

Ils vont même plus loin, en ajoutant que, sur le continent africain, le revers du coton GM pourrait entamer la confiance de l'opinion publique dans les plantes GM en général, à un moment où de nombreux pays africains sont confrontés au choix d'adopter ou pas cette technologie.

Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur cette information, qui met à mal « le principe d'équivalence en substance », et cela par une expérience qui s'étale sur plusieurs années, et réalisée à l'échelle de tout un pays.

C'est l'occasion de lire ou de relire le livre de Marie-Monique « Le monde selon Monsanto », tout spécialement le chapitre « L'incroyable tour de passe-passe du « principe d'équivalence en substance » », page 161. En voici un extrait :

« En d'autres termes : les OGM sont grosso modo identiques à leurs homologues naturels. Et c'est précisément ce « grosso modo », somme toute surprenant de la part d'un microbiologiste, qui rend le principe d'équivalence en substance suspect aux yeux de ceux qui dénoncent sa vacuité, comme Jeremy Rifkin, le directeur de la Fondation pour les tendances économiques, qui fut l'un des premiers à s'opposer à la biotechnologie : « A l'époque, à Washington, si vous fréquentiez les mêmes bars que les lobbyistes, vous les entendiez rire de tout cela. Tout le monde savait que c'était n'importe quoi, ce « principe d'équivalence en substance ». C'était simplement une façon pour ces sociétés – et surtout Monsanto – de mettre rapidement leurs produits sur le marché avec le moins d'interférence gouvernementale possible. Et je dois dire qu'ils ont très bien su défendre leurs intérêts. »

Maurice Oudet
Président du [SEDELAN](#)

Koudougou, le 2 février 2016

La source originale de cet article est [afriquesenlutte.org](#)
Copyright © [Maurice Oudet](#), [afriquesenlutte.org](#), 2016

Articles Par : [Maurice Oudet](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca